Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260619-PC2026_CC011-AU

CAUDRY

DÉCISION
de création de tarifs
dans le cadre de la régie de recettes Scènes Mitoyennes Caudry

---

Décision n° PC2026-CC011

Le Maire de la Ville de Caudry, Frédéric BRICOUT,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mars 2026 modifiée autorisant le Maire à fixer les tarifs municipaux ;

Vu la décision du 17 décembre 2021 instituant la régie de recettes Scènes Mitoyennes Caudry qui encaisse les produits liés aux spectacles dans le cadre de la programmation culturelle « Scènes Mitoyennes » des communes de Caudry, de Cambrai, de Neuville Saint Rémy et d'Escaudoeuvres ;

Vu la convention de programmation et de billetterie communes « Scènes Mitoyennes » en date du 28 février 2022 ;

Considérant l'organisation de spectacles dans le cadre de la saison culturelle 2026/2027 ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs applicables aux spectacles de la saison culturelle 2026/2027, à la carte d'abonnement, aux cartes cadeaux ainsi qu'aux frais de réservation en ligne ;

DÉCIDE :

Article 1 : De fixer pour la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027, les tarifs applicables aux spectacles de la programmation culturelle « Scènes Mitoyennes », à la carte d'abonnement, aux cartes cadeaux ainsi qu'aux frais de réservation en ligne :

	Tarif Plein	Tarif Réduit	Tarif Abonné	Tarif Étudiant	Tarif Scolaire
Spectacle Tête d'Affiche « HAUTE »	45€	39€	39€	22€	/
Spectacle Tête d'Affiche	32€	22€	22€	10€	/
Spectacle Découverte	24€	15€	15€	8€	/
Spectacle en temps scolaire	/	/	/	/	8€

CARTE D'ABONNEMENT	19€
CARTE CADEAU	6€, 7€, 8€, 8.50€, 9€, 10€, 10.50€, 11€, 15€, 15.50€, 22.50€, 24.50€, 30€, 39€, 39.50€, 50€, 75€, 100€, 150€
FRAIS DE RÉSERVATION INTERNET	0,50€

Article 2 : Gratuité

- Groupe scolaire :

La gratuité est applicable pour 1 accompagnant pour 10 enfants de plus de 6 ans et pour 1 accompagnant pour 8 enfants de moins de 6 ans (écoles maternelles).
De plus, la personne accompagnant un enfant en situation de handicap bénéficiera également de la gratuité.

- Structures sociales (EHPAD, centres sociaux, etc.) :

Les groupes se déplaçant avec un véhicule de 9 places bénéficieront d'une gratuité pour 9 personnes.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260619-PC2026_CC011-AU

- Les partenaires (presse locale, photographes accrédités) bénéficieront de deux gratuités par spectacle. Des places pourront être mises en jeu dans le cadre de jeux concours.
- Production : Selon termes contractualisés dans le contrat de cession du spectacle.
- Abonnés : L'achat de deux spectacles découverte engendre la gratuité du troisième par période de réservation.

Article 3 : De faire de la présente décision l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal et de la publier sur le site internet de la Ville de Caudry.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Comptable publique sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité.

Fait à Caudry, le 19 juin 2026.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
25 JUIN 2026

Le Maire,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Frédéric BRICOUT

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille – 5, Rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 – 59014 LILLE Cedex ou sur internet à l'adresse www.telerecours.fr , dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification.

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**PC2026_CC011**
Objet :	**Décision de création de tarifs dans le cadre de la régie de recettes Scènes Mitoyennes Caudry**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.5 - Politique de la ville-habitat-logement
Identifiant unique :	059-215901398-20260619-PC2026_CC011-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	919 o
Annexe (Fichier de signature électronique) Nom original : D__cision_tarifs.pdf Nom métier : 99_SE-059-215901398-20260619-PC2026_CC011-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	756.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 juin 2026 à 15h54min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 juin 2026 à 15h54min40s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juin 2026 à 15h54min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juin 2026 à 15h54min51s	Reçu par le MI le 2026-06-25